

PARTAGEONS LA POUDREUSE

Tétras lyre et ski de randonnée

Démarche
de concertation
autour du partage de l'espace
dans la Combe Madame

- RNCFS de Belledonne -



Photo : Denis Simonin

Le tétras lyre

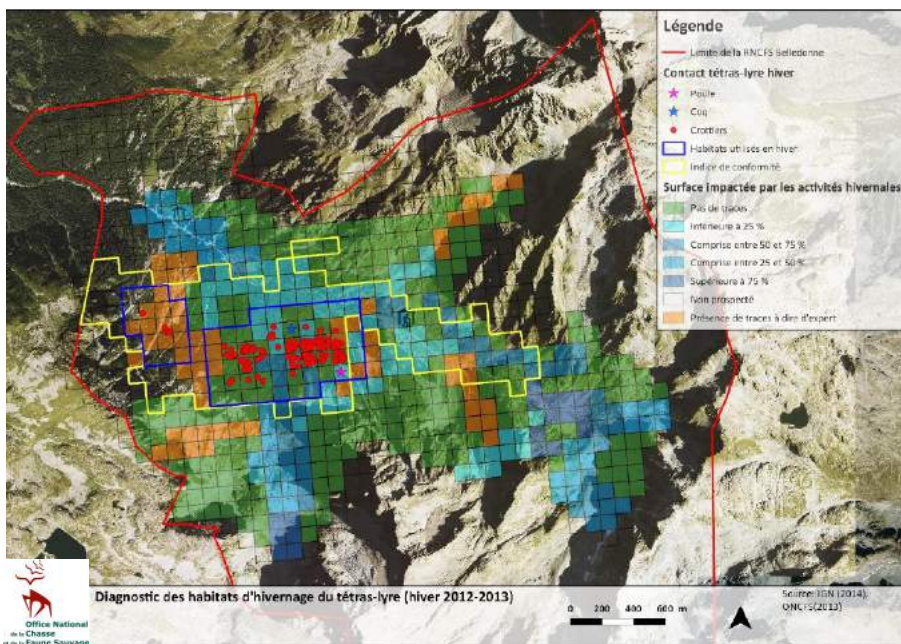
Le tétras lyre est une espèce emblématique du milieu de montagne.

Le mâle a le plumage noir, le dessous des ailes blanc, et les plumes de la queue, blanches également, en forme de lyre qui lui vaut son nom. La femelle est plus discrète avec un plumage brun-roussâtre.

Cette espèce de galliformes passe l'hiver dans un igloo de neige pour se protéger du froid. A l'approche du skieur elle peut s'envoler et gaspiller ainsi des ressources en énergie difficiles à renouveler à cette saison.

Le tétras lyre est une espèce dite "espèce-proie" et doit se prémunir de l'appétit de nombreux prédateurs comme l'aigle royal ou le renard. En tant qu'espèce susceptible d'être prédatée elle est particulièrement sensible au dérangement que peut provoquer tout intrus sur son territoire. Plutôt exigeante en ce qui concerne son habitat, elle peut également être impactée par les modifications de celui-ci (fermeture des habitats semi-ouverts dans la Combe Madame).

Sa présence en hiver dans la Combe Madame



A l'hiver 2012-2013, l'ONCFS a réalisé un diagnostic des zones d'hivernage du tétras lyre dans la Combe Madame en relevant les crotties qui apparaissent à la fonte des neiges. Le diagnostic a également porté sur un relevé des traces de ski afin d'évaluer les zones les plus fréquentées par les pratiquants ce qui a permis de fournir des éléments essentiels dans le cadre de la concertation.

La démarche de concertation

L'étude réalisée par l'ONCFS, a été complétée par les connaissances de pratiquants de ski de randonnée volontaires ainsi que par le CAF GO. Notamment afin d'évaluer les itinéraires de sortie existants dans la Combe Madame et leur fréquentation.

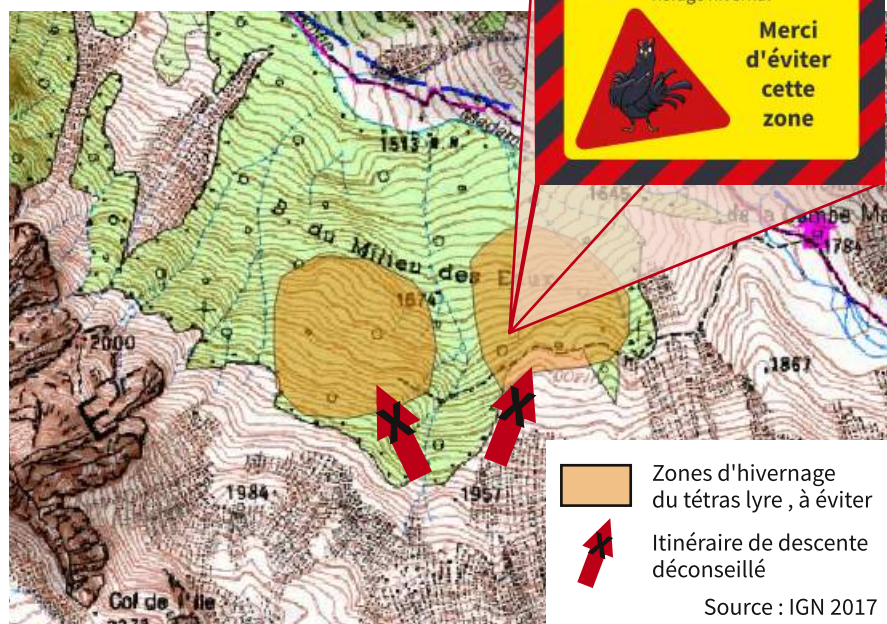
Un processus de concertation réunissant les acteurs du territoire motivés a débuté afin d'estimer s'il était possible de concilier la pratique du ski de randonnée et l'évitement des zones d'hivernage du tétras lyre, sans empêcher la réalisation des courses (Col du Mouchillon, notamment) qui passe par la combe.

La concertation a également permis de déterminer les moyens de communication à utiliser pour informer les pratiquants.

Les zones refuges établies

Deux zones refuges ont été établies et une seule est matérialisée sur site (la plus à l'Est), sans mise en défens physique de la zone, mais avec des panneaux de signalement (voir ci-dessous).

Les deux zones de refuge hivernal pour le tétras lyre concernent principalement les itinéraires de descente qui passent par le Bois du Milieu des Eaux, en descendant du col du Mouchillon.



La RNCFS de Belledonne

Au cœur du massif de Belledonne, l'Office national de la Chasse et de la Faune Sauvage assure la gestion de 2300 hectares classés en réserve nationale de chasse et de faune sauvage.

Depuis 2010, la réserve est dotée d'un plan de gestion élaboré avec les partenaires et propriétaires fonciers du territoire, avec pour objectifs de conserver les habitats et les espèces remarquables du site.

Sur le terrain, cela se traduit par la réalisation de travaux et l'adaptation des pratiques humaines pour qu'elles deviennent plus favorables à la faune sauvage.

Contact : Dr.auvergne-rhone-alpes@oncfs.gouv.fr

Biodiv'sports

Le projet se fonde sur des démarches de concertation locales visant à la prise en compte des enjeux environnementaux dans les pratiques sportives et a pour objectifs de faire connaître ces démarches auprès de tous via un outil web.

La notion de partage de l'espace transmise au travers de cette initiative, n'a pas de vocation réglementaire et ne s'appuie que sur la volonté et la possibilité de prise en compte du milieu naturel et de la faune par les pratiquants.

Contact : adrien.lambert@lpo.fr.

**MERCI DE RESPECTER
LES ZONES DE REFUGE HIVERNAL.**

BONNE SORTIE ET BON SKI !

